Ecole Sainte-Marie

Appel aux dons

L'école Sainte-Marie est située sur la commune de Courville-sur-Eure (28), dans un bâtiment chargé d'histoire.
Il a été d'abord un important relais de poste et une étape des diligences sur le trajet Paris-Nantes. En 1893, les sœurs de Saint-Paul investissent le lieu pour y aménager une école libre. La vocation éducative du lieu date de cette époque.

L'école Sainte-Marie est un établissement sous contrat d'association avec l'Etat. L'équipe éducative est sous la responsabilité du ministère de l'Education Nationale. La rémunération du personnel non-enseignant ainsi que l'entretien des locaux et le fonctionnement de l'école reviennent à l'OGEC de l'école (Organisme de Gestion de l'École Catholique, géré par des parents bénévoles).

Pour accompagner le financement d'investissements dans le bâti, nous faisons appel à votre soutien.
Tout don, déductible de vos impôts, sera pour nous la marque de votre attachement à cette école qui bénéficie depuis longtemps d'un formidable soutien de ses familles et sa communauté éducative.

Si les travaux majeurs d'entretien et de restauration sont organisés et financés par l'OGEC, chaque année, les parents d'élèves se mobilisent pour réaliser des travaux de rénovation et d'amélioration du cadre de vie.
Toute la communauté est prête à donner encore du temps et de l'énergie pour poursuivre sur cette lancée.

Nos projets sont :
- la mise en conformité avec les règles d'accessibilité aux personnes en situation de handicap
- la poursuite du remplacement des fenêtres et des portes de l'école
- la réfection des classes de maternelle (peintures et sols).

A savoir sur votre don

☑ Montant ouvrant droit aux réductions d'impôts : 66 % des sommes versées dans les limites de 20 % du revenu imposable (coût réel pour vous en déduction fiscale : un don de 50 € vous coûte 17 €)
☑ La loi TEPA permet aux contribuables assujettis à l'ISF de déduire du montant de l'assiette soumise à l'ISF 75 % du montant des dons effectués dans la limite annuelle de 50 000 €)

Pour toute information complémentaire, ogec-sainte-marie28@orange.fr

Coupon rempli à découper et à retourner à l'adresse suivante :
OGEC ECOLE SAINTE-MARIE - 2, rue Aristide Briand - 28190 COURVILLE-SUR-EURE

✂ -

Mme, M. : _

Adresse : _

_ _

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ @ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Tél. : _ _ _ _ _ _ _ _

OUI, je participe et fais un don de :

❏ 10 € ❏ 50 € ❏ 100 € ❏ 200 € Autre montant : _ _ _ _ _ €

Ci-joint mon règlement par chèque bancaire à l'ordre de la FONDATION CULTURE ET PROMOTION (reconnue d'utilité publique au service de l'enseignement catholique)

❏ Merci de m'adresser un reçu fiscal.